



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CDC Arkhinéo 120 millions de documents archivés en 2011

Paris, le 2 février 2012 – CDC Arkhinéo, Tiers de Confiance Archiver, filiale de la Caisse des Dépôts, dresse un bilan 2011 très positif, avec des chiffres en constante progression :

- ✓ **120 millions de documents archivés en 2011**, contre 90 millions en 2010.
- ✓ **360 millions de documents archivés depuis huit ans** : factures, bulletins de paie, contrats de prêt, contrats de travail, courriers électroniques, jetons d'horodatage, fichiers de preuve, etc.
- ✓ **Plus de 3 000 tonnes de papier économisées.**
- ✓ **100 clients directs et plusieurs centaines via ses partenaires.**

⇒ Au cœur d'une société qui aspire au « *tout numérique* » en privilégiant de plus en plus les processus dématérialisés, CDC Arkhinéo confirme son statut d'acteur de référence, notamment auprès des entreprises dont les méthodes d'archivage ont considérablement évolué ces dernières années.

Selon Charles du BOULLAY, Directeur général : « *Cela fait maintenant 10 ans que CDC Arkhinéo, premier Tiers de confiance archiver en France, poursuit sa croissance sur le marché de l'archivage électronique à valeur probante. Le bilan de l'année 2011 conforte une nouvelle fois notre place de leader, qui s'explique notamment par un développement constant de notre plateforme d'archivage afin de répondre aux enjeux d'un secteur de plus en plus exigeant tant sur les performances que sur la sécurité* ».

La dématérialisation : une réponse aux enjeux stratégiques et juridiques des entreprises

Le Coffre-fort électronique® de CDC Arkhinéo permet de conserver, pendant plusieurs dizaines d'années, le patrimoine et la « *mémoire vive* » des entreprises et des collectivités locales, et d'optimiser à la fois les rapports entre clients et fournisseurs, et entre direction et salariés.

En effet, consulter les documents en ligne représente pour les entreprises :

- ✓ **un gain de productivité** grâce à un accès immédiat aux documents électroniques, les dossiers étant plus rapidement traités.
- ✓ **une démarche éco-responsable** qui tend vers le « *zéro papier* ».
- ✓ **une amélioration des conditions de travail** avec beaucoup moins d'opérations manuelles.

Le Coffre-fort électronique® de CDC Arkhinéo garantit une conservation pérenne des documents, supprime les risques de pertes, de modifications ou de falsifications et assure une confidentialité totale, grâce à un ensemble de traitements appliqués aux documents et la mise en place de signature électronique.

Face aux problématiques de partage d'information des administrations, l'Assemblée Nationale s'est emparée du sujet du « *coffre-fort numérique* » (également appelé « *armoire numérique* »). Elle réfléchit actuellement à une loi de simplification afin d'alléger les lourdeurs administratives remontées par les dirigeants d'entreprise.

À propos de CDC Arkhinéo

Créée en 2001, CDC Arkhinéo est une filiale détenue à 100% par la Caisse des Dépôts. CDC Arkhinéo, tiers de confiance archiver, est la première société française d'archivage à valeur probante des données électroniques (120 millions de documents archivés en 2011). Grâce à sa solution unique de Coffre-fort électronique® en mode ASP, CDC Arkhinéo assure la conservation intègre et à long terme de tous types de documents électroniques (factures, bulletins de paie, contrats de prêt, contrats de travail, courriers électroniques, jetons d'horodatage, fichiers de preuve, etc.).

CDC Arkhinéo s'engage en effet à tous les stades du processus : garantie de conservation des données dans des centres d'archivage hautement sécurisés (site de sauvegarde distant de plus de 450 kilomètres des deux principaux situés en région parisienne), garantie d'intégrité des données déposées, accès en ligne permanent à tous les documents (taux de disponibilité contractuels).

CDC Arkhinéo archive aujourd'hui les données numériques de clients prestigieux tels que Accelya, AchatPublic.com, AQSI Solutions, Auchan France, b-process, Caillau, Carrefour France, CDC FAST, CertEurope, Certicorps, Coface, Deskom, Extelia (Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables, Chambre Nationale des Huissiers de Justice), Faurecia, Finaref, Gemalto, Generix Group, GSF, Informatique CDC, Keynectis (plus de 90 établissements financiers dont Crédit Agricole SA, Finaref, Monabanq), Keyvelop (STS Group), LOGIDOC-Solutions, Logilec Leclerc, Novapost, Orange Business Services, Pepsico, Pixid, Primobox, RH Externett, Seeburger, Steria, TDF, ViaStorage.

CDC Arkhinéo est membre de l'ADIJ, du GS1, a participé au groupe de travail en charge de la révision de la norme AFNOR Z 42-013 et est régulièrement consultée comme expert.

En mai 2010, le service Coffre-fort électronique® de CDC Arkhinéo a été attesté par un tiers en conformité avec la norme Z42-013 révisée en 2009 au niveau de sécurisation « Renforcé ».

CDC Arkhinéo, s'est vu délivrer en septembre 2010, par le Ministère de la Culture, son agrément pour la conservation des archives publiques des collectivités et administrations.

Pour plus d'informations, consultez notre site et abonnez-vous à notre flux RSS : www.cdcarhineo.fr

CDC ARKHINÉO Caroline Ceintrey Tél : 01 58 50 95 03 caroline.ceintrey@cdcarhineo.fr	CICOMMUNICATION Caroline Matuszewski Cécile Gayard Tél : 01 47 23 90 48 matuszewski@cicommunication.com
--	---